



ETAT CIVIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE L'ETAT CIVIL

Pour l'Année : DEUX MILLE SEPT
Article 66, 130 et 147 du Code de Famille

REGISTRE DE L'ANNEE : 2007

MARIAGE

ACTE N° 01

L'An DEUX MILLE SEPT, LE QUATRE
Du Mois de : JANVIER A DIX HEURES SEIZE MINUTES
Devant Nous : BAKARY BADIANE, OFFICIER DE L'ETATCIVIL
Avons : CELEBRE LE MARIAGE DE :

EPOUX (Prénoms & Nom) : MAMADOU BARRO
Né le 18 NOVEMBRE 1979 A : DIAKENE OUOLOF
Domicilié à : OUSSOUYE Profession : ETUDIANT
Fils de : MOHAMED BARRO
Et de : AMY DIEDHIOU

EPOUSE (Prénoms & Nom) : MANSATA DIEDHIOU
Née le 04 JUIN 1987 A : BOUKITINGHO
Domiciliée à : BOUKITINGHO Profession : ELEVE

Fille de : AOUGHEBAYE DIEDHIOU
Et de : ANNA DIATTA

L'Epoux déclare opter pour la : POLYGAMIE LIMITEE A 02 EPOUSES
Dot versée : DIX MILLE FRANCS - (10 . 000) FRANCS
Régime Matrimonial : SEPARATION DES BIENS

POUR EXTRAIT CERTIFIEE CONFORME

OUSSOUYE, le 25 SEP 2024

